

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ICN - Comptes régionaux - Répartition régionale des revenus des ménages et des dépenses de consommation finale par secteur institutionnel 2024

2026/01/28

[Mise à jour statistique](#)

[NBB.Stat](#)

[Information générale](#)

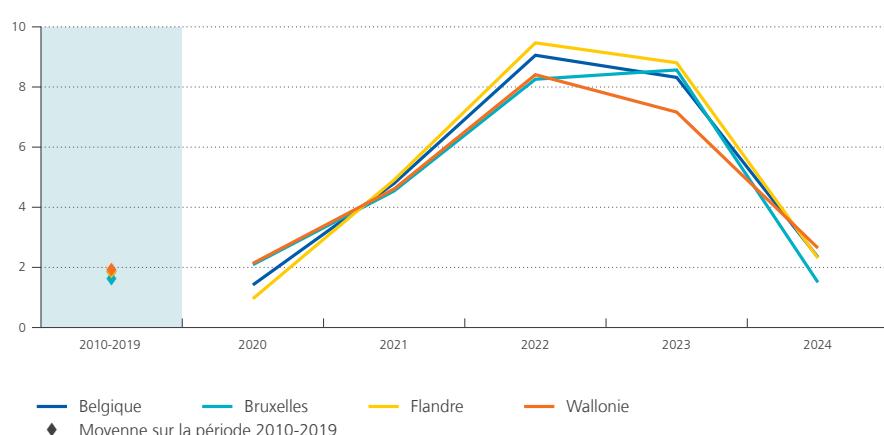
En 2024, le revenu et la consommation des ménages ont moins progressé à Bruxelles que dans les deux autres régions

- A Bruxelles et en Wallonie, le revenu disponible réel par habitant n'a pas encore retrouvé son niveau d'avant la crise énergétique, contrairement à la Flandre**
- Les loisirs ont soutenu la consommation des ménages dans les trois régions**

L'évolution du revenu disponible s'est normalisée en 2024

Après plusieurs années chahutées, d'abord par la pandémie puis par les tensions inflationnistes, le revenu disponible a renoué avec une croissance plus modérée dans les trois régions, proche du rythme moyen de long terme. Exprimé en valeur nominale et par habitant, le revenu disponible a enregistré une évolution plus soutenue en Wallonie (2,6 %) et en Flandre (2,3 %) qu'à Bruxelles (1,5 %).

Evolution du revenu disponible nominal par habitant (en pourcentage)



Revenu disponible réel par habitant

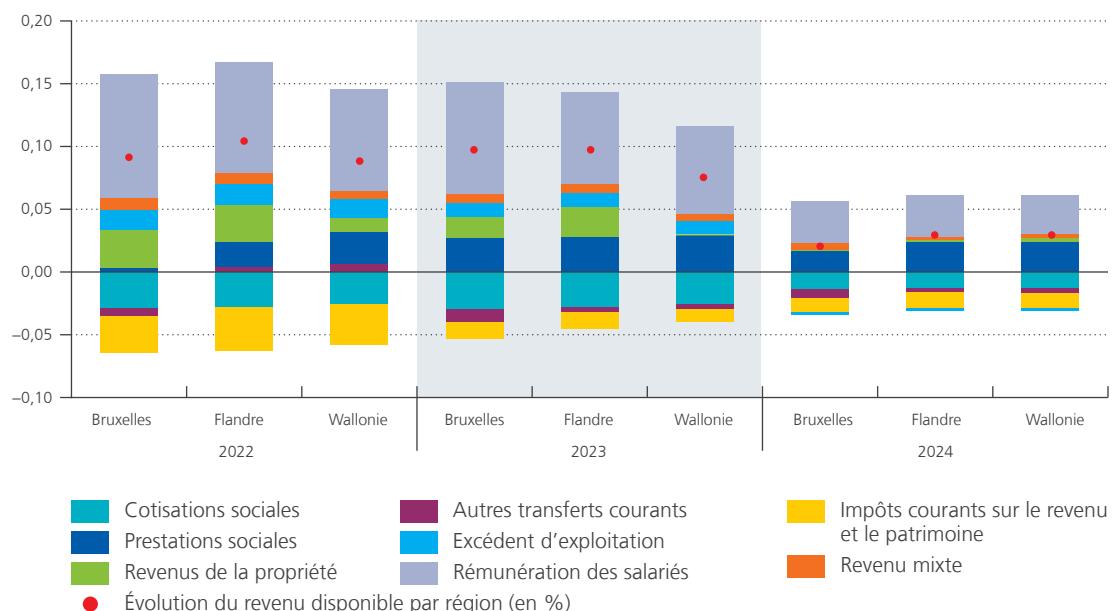
	2024	2021 = 100
Bruxelles	20 922 €	99,77
Flandre	24 838 €	101,91
Wallonie	21 286 €	99,73

Lorsqu'il est corrigé pour l'inflation, le revenu disponible par habitant a augmenté de 0,9% en Wallonie et de 0,6% en Flandre tandis qu'il a légèrement reculé (-0,2%) à Bruxelles. Si l'on compare le niveau du revenu disponible réel par habitant en 2024 avec celui de l'année 2021 on constate que les ménages bruxellois et wallons n'ont toujours pas récupéré leur pouvoir d'achat trois ans après le début de la vague inflationniste, contrairement aux ménages flamands - où cette récupération a eu lieu dès 2023.

En 2024, les **salaires** sont demeurés le moteur de la croissance du revenu des ménages, avec une contribution équivalente dans les trois régions. Ceci contraste avec les deux années précédentes, durant lesquelles cette dernière avait été plus importante à Bruxelles que dans les deux autres régions. Les **prestations sociales** (pension, chômage, maladie-invalidité, etc.) ont constitué le second poste de soutien au revenu des ménages en 2024, de manière à peine plus limitée que l'année précédente, sauf à Bruxelles où la contribution s'est plus fortement réduite. L'impact de l'arrêt de certaines mesures de soutien mises en place par les autorités - telles que le chèque énergie - s'est avéré plus marqué pour les ménages bruxellois.

Décomposition de l'évolution du revenu disponible nominal

Contribution à l'évolution régionale (en points de pourcentage)

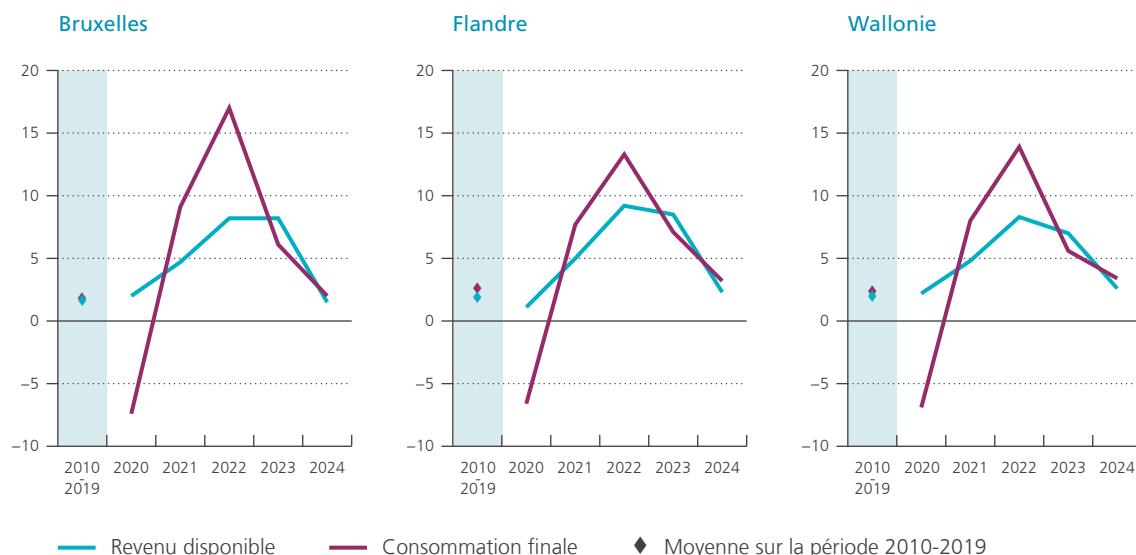


Les **revenus de la propriété** n'ont quasiment pas contribué à la croissance du revenu en 2024, et ce dans les trois régions, contrairement aux deux années précédentes. La baisse généralisée des taux d'intérêt a entraîné une diminution mécanique des intérêts nets perçus - un phénomène qui se marque traditionnellement plus en Flandre, où l'épargne est plus abondante. L'augmentation des dividendes perçus par les ménages a toutefois plus que compensé la baisse des intérêts nets dans les trois régions.

Les loisirs ont stimulé les dépenses de consommation des ménages

Après trois années de très forte croissance, les **dépenses de consommation des ménages**, exprimées en termes nominaux et par habitant, ont progressé plus modérément en 2024, parallèlement à l'évolution du revenu disponible. L'évolution des dépenses par habitant a été un peu plus vive en Wallonie (3,4 %) et en Flandre (3,2 %) qu'à Bruxelles (2,0 %).

Evolution du revenu disponible et de la consommation finale par habitant (en pourcentage)



Les loisirs ont constitué le principal moteur de la croissance de la consommation. La demande de voyages, de culture et de services de restauration a ainsi nettement progressé dans toutes les régions. La part de ces catégories dans les dépenses totales des ménages suit une tendance clairement à la hausse depuis 2021 et dépasse désormais les niveaux moyens observés sur la période 2009-2019 - à savoir 14,6 % à Bruxelles, 16,5 % en Flandre et 14,2 % en Wallonie. Cette progression est particulièrement marquée à Bruxelles, où la part consacrée aux activités de loisirs a atteint 17,7 % de la consommation totale en 2024 – soit 3 points de plus que la part historique -, contre 17,2 % en Flandre et 15,6 % en Wallonie. Cette évolution s'inscrit dans une tendance qui voit les expériences, telles que les voyages, les concerts et la restauration, prendre une place de plus en plus importante dans les profils de consommation des ménages.

La hausse des prix des denrées alimentaires, conjuguée à une reprise limitée des volumes des ventes, ainsi que les fortes augmentations de prix observées pour les produits alcoolisés et le tabac, ont, cette année encore, constitué des facteurs importants du budget alloué à ces dépenses en 2024.

Les dépenses en biens et services divers ont quant à eux reculé dans les trois régions. Cette catégorie inclut notamment les services financiers, dont le prix (approximé par la marge d'intermédiation des banques) a fortement diminué. Cet effet négatif est plus marqué en Flandre que dans les deux autres régions, et est à mettre en regard du recul observé au niveau des revenus d'intérêt.

**Catégories de biens et services ayant la plus forte incidence sur l'évolution de la consommation finale en 2024
(en point de pourcentage)**

		Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Loisirs et culture		0,58	0,70	0,61	0,66
Restaurants et hôtels		0,46	0,59	0,60	0,58
Boissons alcoolisées et tabac		0,47	0,52	0,55	0,53
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées		0,44	0,51	0,59	0,52
Biens et services divers		-0,23	-0,69	-0,29	-0,52
Évolution totale nominale (pourcentage)		2,59	3,89	3,78	3,72

La part du revenu disponible que les ménages ont épargnée en 2024 s'est stabilisée. En Flandre, **le taux d'épargne** a atteint 15,9 %, soit un niveau très proche de sa moyenne historique (16,1 %). En Wallonie, le taux d'épargne s'est élevé à 10,1 %, légèrement au-dessus de son niveau moyen de long terme (9,7 %). À Bruxelles, en revanche, le taux d'épargne est resté nettement inférieur à sa moyenne historique, de l'ordre de 4,7 % en 2024 (contre 6,4 % sur la période 2009-2019).

VARIABLES-CLÉS DES COMPTES RÉGIONAUX VENTILÉES SELON LE LIEU DE DOMICILE

	Chiffres absolus (millions €)	Part de chaque région (%)	Evolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen			
			2022	2023	2024				
Totaux (selon le lieu de domicile)									
Revenu primaire, net									
Bruxelles	40 649,5	10,0	12,6	9,9	2,9	3,9			
Flandre	256 186,0	62,8	11,8	9,4	2,9	3,4			
Wallonie	110 958,1	27,2	10,0	7,6	3,0	3,1			
Belgique	407 793,7	100,0	11,4	9,0	2,9	3,4			
Revenu disponible, net									
Bruxelles	32 174,5	9,5	9,2	9,8	2,1	3,7			
Flandre	208 661,7	61,8	10,5	9,8	3,0	3,6			
Wallonie	96 648,5	28,6	8,9	7,6	3,0	3,3			
Belgique	337 484,7	100,0	9,9	9,2	2,9	3,5			
Revenu disponible, brut									
Bruxelles	34 506,4	9,5	9,1	9,4	2,1	3,8			
Flandre	224 185,1	61,9	10,2	9,5	3,0	3,7			
Wallonie	103 523,3	28,6	8,8	7,4	3,0	3,3			
Belgique	362 214,8	100,0	9,7	8,9	2,9	3,6			
Dépenses de consommation finale des ménages									
Bruxelles	33 024,2	10,5	18,0	7,3	2,6	4,1			
Flandre	189 544,3	60,0	14,3	8,1	3,9	4,2			
Wallonie	93 420,8	29,6	14,4	6,0	3,8	3,5			
Belgique	315 989,4	100,0	14,7	7,4	3,7	4,0			
Dépenses de consommation finale des administrations publiques									
Bruxelles	16 022,3	10,8	9,6	5,1	3,9	4,2			
Flandre	84 658,2	57,3	9,2	8,0	5,2	3,9			
Wallonie	47 104,9	31,9	9,8	6,0	4,8	3,7			
Belgique	147 785,5	100,0	9,4	7,0	4,9	3,8			
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages									
Bruxelles	742,0	10,7	11,9	9,7	7,1	5,0			
Flandre	4 026,0	57,9	11,6	9,1	7,0	4,5			
Wallonie	2 181,1	31,4	11,2	8,6	6,7	4,3			
Belgique	6 949,1	100,0	11,5	9,0	6,9	4,5			
Épargne brute									
Bruxelles	1 615,8	3,4	-64,2	66,0	-11,7	-1,4			
Flandre	35 702,1	74,8	-7,0	16,0	-3,8	1,2			
Wallonie	10 440,1	21,9	-24,9	19,5	-6,3	1,9			
Belgique	47 758,0	100,0	-15,0	18,0	-4,7	1,3			
Taux d'épargne brut (pourcentages)				(points de pourcentages)					
Bruxelles	4,7		-7,2	1,8	-0,7				
Flandre	15,9		-3,0	1,0	-1,1				
Wallonie	10,1		-4,4	1,1	-1,0				
Belgique	13,1		-3,8	1,1	-1,0				
Population moyenne									
Bruxelles	1 252 696	10,6	0,9	1,1	0,6	1,1			
Flandre	6 843 274	58,0	0,9	0,9	0,7	0,6			
Wallonie	3 698 643	31,4	0,5	0,4	0,3	0,4			
Belgique	11 794 613	100,0	0,8	0,8	0,5	0,6			

	Chiffres absolu (€)	Indice (Belgique = 100)	Evolution par rapport à l'année précédente (%)			Taux de croissance annuel moyen			
			2022	2023	2024				
Par habitant (selon le lieu de domicile)									
Revenu primaire, net									
Bruxelles	32 449,6	93,9	11,7	8,7	2,3	2,9			
Flandre	37 436,2	108,3	10,8	8,4	2,2	2,8			
Wallonie	29 999,7	86,8	9,5	7,1	2,7	2,7			
Belgique	34 574,6	100	10,6	8,1	2,4	2,8			
Revenu disponible, net									
Bruxelles	25 684,2	89,8	8,3	8,6	1,5	2,7			
Flandre	30 491,5	106,6	9,5	8,8	2,3	3,0			
Wallonie	26 130,8	91,3	8,4	7,2	2,6	2,9			
Belgique	28 613,5	100	9,1	8,3	2,3	2,9			
Revenu disponible, brut									
Bruxelles	27 545,7	89,7	8,2	8,2	1,5	2,7			
Flandre	32 759,9	106,7	9,2	8,5	2,3	3,0			
Wallonie	27 989,5	91,1	8,3	7,0	2,6	2,9			
Belgique	30 710,2	100	8,9	8,0	2,3	3,0			
Dépenses de consommation finale des ménages									
Bruxelles	26 362,5	98,4	17,0	6,1	2,0	3,1			
Flandre	27 697,9	103,4	13,3	7,1	3,2	3,5			
Wallonie	25 258,1	94,3	13,9	5,6	3,4	3,1			
Belgique	26 791,0	100	13,9	6,6	3,2	3,3			
Dépenses de consommation finale des administrations publiques									
Bruxelles	12 635,5	101,3	8,4	3,7	3,2	3,1			
Flandre	12 338,0	98,9	8,2	7,0	4,4	3,2			
Wallonie	12 660,3	101,5	9,2	5,5	4,4	3,2			
Belgique	12 471,0	100	8,5	6,1	4,3	3,2			
Dépenses de consommation finale des institutions sans but lucratif au service des ménages									
Bruxelles	585,1	99,8	10,7	8,1	6,3	3,9			
Flandre	586,8	100,1	10,6	8,1	6,3	3,9			
Wallonie	586,2	100,0	10,6	8,1	6,3	3,9			
Belgique	586,4	100	10,6	8,1	6,3	3,9			
Épargne brute									
Bruxelles	1 289,9	31,9	-64,5	64,2	-12,2	-2,3			
Flandre	5 217,1	128,8	-7,9	14,9	-4,5	0,6			
Wallonie	2 822,7	69,7	-25,2	19,0	-6,5	1,5			
Belgique	4 049,1	100	-15,6	17,1	-5,2	0,7			

Source : ICN

Note méthodologique

Les comptes régionaux sont cohérents avec la version 2025 des comptes nationaux. La série historique 2009-2019 a été révisée conformément à la révision quinquennale 2024 des comptes nationaux.

Revenu primaire

Le revenu primaire correspond au revenu que les entités résidentes perçoivent pour leur participation directe au processus de production et au revenu que le propriétaire d'un actif financier perçoit pour la fourniture de moyens. Pour les ménages, il se compose de la rémunération des salariés, du revenu mixte des indépendants, de l'excédent d'exploitation ainsi que du revenu de l'épargne et du revenu de placements dont sont retranchés les paiements pour la prise en fermage de terrains et les intérêts sur les crédits à la consommation et sur les crédits hypothécaires.

Revenu disponible

Le revenu disponible net correspond au revenu primaire augmenté des prestations sociales et des indemnités d'assurance-dommages et diminué des primes sociales, des impôts et des primes d'assurance. Le passage des valeurs nettes aux brutes s'effectue en ajoutant au montant précédemment obtenu la consommation de capital fixe (dépréciation de la valeur des actifs).

Dépenses de consommation finale

Les dépenses de consommation finale comprennent les dépenses effectivement réalisées par les ménages, les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) pour acquérir des biens et des services destinés à satisfaire les besoins de consommation individuels ou collectifs.

Épargne brute et taux d'épargne brute

L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous forme de consommation finale. Le taux d'épargne brut est défini comme le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut préalablement ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension.

Taux de croissance annuel moyen

Le taux de croissance annuel moyen est la moyenne géométrique des taux de croissance annuels sur une période donnée.